

COMITÉ SYNDICAL

Séance du mardi 21 janvier 2020

Délibération 2020_01_01

Objet : Approbation du compte-rendu du 26 novembre 2019

Le vingt-et-un janvier deux mille vingt, à quatorze heures, dans les locaux de la communauté de communes Erdre et Gesvres, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du six janvier deux mille vingt, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : 8 (17 voix)

Mme Chantal BRIÈRE (2 voix), M. Christian COUTURIER (4 voix), M. Jean TEURNIER (1 voix), M. Jean-Charles JUHEL (1 voix), M. Éric PROVOST (3 voix), M. Jean-Paul NICOLAS (1 voix), M. Jean-Pierre BELLEIL (3 voix), M. Jean-Yves HENRY (2 voix).

Absents représentés ; 8 (10 voix)

Mme Anne LERAY donne pouvoir à M. Jean TEURNIER (1 voix), M. Freddy HERVOCHON donne pouvoir à Mme Chantal BRIÈRE (3 voix), M. Jacques ROBERT donne pouvoir à M. Jean-Yves HENRY (1 voix), M. Marcel COUSIN donne pouvoir à M. Jean-Paul NICOLAS (1 voix), M. Michel BELOUIN donne pouvoir à M. Jean-Pierre BELLEIL (1 voix), M. Jean-Pierre LUCAS donne pouvoir à M. Éric PROVOST (1 voix), M. Jean-Claude CAUDAL donne pouvoir à M. Christian COUTURIER (1 voix), M. Christophe DOUGÉ donne pouvoir à M. Jean-Charles JUHEL (1 voix).

Absents Excusés : 3

M. Jean CHARRIER, M. Louis-Marie ORDUREAU, Mme Claire TRAMIER, Mme Sylvie GAUTREAU.

Assistaient également : 2

M. Didier COULOMBEL, Mme Caroline ROHART.

Nombre de votants : 16 (dont 8 pouvoirs) pour un total de 27 voix

Secrétaire de séance : M. Jean TEURNIER

EXPOSÉ DES MOTIFS


Après avoir résumé brièvement le compte rendu de la réunion du 26 novembre 2019, Monsieur le Président invite les membres à faire part de leurs éventuelles remarques ou demandes de modifications du document.

Aucune remarque n'est formulée.

*Après en avoir délibéré,
le comité syndical à l'unanimité*

✓ **Adopte** le compte-rendu de la réunion du 26 novembre 2019.

Fait à Grandchamp-des-fontaines, le 21 janvier 2020


Christian COUTURIER
Président du SYLOA